

diquer cette sagesse. Renseignez-vous maintenant de l'usage de l'adversité; profitez-en pour notre avantage; car, l'homme est grand mais plus grande encore est la nation capable de résister aux enchantements de la prospérité.

En pensant à notre humble commencement et à notre accroissement étonnant et considérable, je me sens pressé de m'arrêter un moment, et de demander pourquoi nous traiterions si légèrement et avec autant d'insouciance de semblables propositions, qui ainsi, qu'on le reconnaît, constituent le vrai principe qui nous a fait arriver à notre présente condition. Combien a coûté notre grande et glorieuse confédération! Nous ne pouvons le savoir, en nous reportant en arrière, men-fuilletant les vieux mémoires de nos quarante-cinq ans; nous ne pouvons le supputer par piastres et par cents. Nous ne pouvons l'estimer de cette manière. Le vrai moyen de connaître ce prix, c'est de nous reporter sur le champ de bataille de la révolution; de considérer les haillons, les privations, les pieds ensanglantés de nos soldats, c'est de consulter l'histoire des braves moissonnés dans leur jeune âge. Par un tel examen, je puis arriver à une estimation de ce que nos Etats ont coûté. Maintenant, dans cette assemblée législative, je demande s'il est sage de nous départir avec tant de légèreté et d'insouciance de la sagesse de nos pères?

En référant à cette question de non intervention, Kossuth, pour répondre à quelques objections, nous demanda d'une manière triomphante, si la France ne nous a pas prêtés une assistance active et matérielle au jour de notre révolution? Certainement, elle l'a fait, mais c'était son affaire, et non la nôtre; c'était sa politique, et non la nôtre. Cette question que nous fait M. Kossuth est d'ailleurs bien naturelle; il peut citer l'histoire; les petites anecdotes qu'il emprunte aux éditeurs et fesseurs de mémoires, et aux conversations amicales, ne suffiront pas. Est-ce que les avocats de cette résolution, les avocats de l'abandon de notre non intervention, s'appuieront sur cette question comme sur un argument qui leur soit favorable? On ne voit pas, par l'histoire, que la France eût des possessions contiguës aux colonies, et qu'il fût de son devoir de les protéger. Sa politique lui conseillait de venir ici, et de nous prêter son appui contre l'Angleterre, aussi bien pour son propre avantage que pour le nôtre. Il y a une réponse à toute petite injustice que peut concevoir un homme, en mettant la question française sur le tapis. Je dis qu'il entrerait dans la politique de la France de vouloir abattre l'Angleterre, autant que de chercher à protéger un peuple souffrant et opprimé, tel que nous l'étions, lorsque vos soldats débarquèrent sur nos rivages.

Et maintenant, pouvant disposer de quelque loisir, je vous demande la liberté d'appeler votre attention sur un autre fait. J'ai mis de côté plusieurs faits sur lesquels j'aurais voulu m'étendre; je m'arrêterai à une autre question qui se rattache à la mission de Kossuth; il s'agit pour cette fois de RELIGION. Religion! J'ai un livre écrit par son biographe, par conséquent par un de ses amis, dans lequel il est dit qu'un des objets de Kossuth est d'abattre la religion catholique! "Que du combat de la cause hongroise dépend la liberté de la religion protestante?" c'est à dire, que la religion protestante s'élèvera ou tombera avec la question hongroise. Cet écrivain nous apprend que l'objet de Kossuth est la destruction de la religion catholique. (Tyt's Book). Je réfère à cela pour vous demander si la liberté du culte religieux n'est pas une des pierres angulaires de nos institutions? Je demande s'il est convenable au Congrès des Etats-Unis, dans sa sagesse collective, de dire à cet homme: "Venez ici; excitez nous;" pour qu'il puisse présider à nos expéditions secrètes contre l'Auriche. "Venez ici fêter, boire, manger, vous divertir, nous enseigner la politique et aussi vous mêler de notre religion?" Lui disions-nous cela? Notre précepte de la liberté de conscience nous vient de nos Pères p-terins; il a pris naissance sur le roc de Plymouth; il est répandu dans toutes nos institutions, en sorte que la maisonnette de bois aux confins de l'Onest, si elle est dédiée au culte chrétien, est sacrée aux yeux de la

loi à l'égal de la plus riche cathédrale de l'Orient; et cependant vous invitez cet homme à venir ici susciter une croisade religieuse, une croisade de religion! Maintenant, un mot qui nous rappellera les jours de la chevalerie; et si nous voulons nous arrêter un instant aux faus-es apparences de ce jour, nous pouvons dire que Burke était en défaut quand il s'écriait: "les jours de chevalerie sont passés." Les apôtres de cette homme l'ont déjà proclamé en ce pays comme un autre Pierre l'Ermitte. Oh! il y a une autre manifestation de la partie religieuse de sa mission que je veux reconnaître, c'est que Kossuth doit être d'une éloquence consommée. Je suis parfaitement satisfait sur ce point. J'ai lu ses discours avec une grande admiration mêlée d'un peu d'indignation; et ce sentiment je ne l'ai point caché.

Je vais faire une autre observation, et celle-là a rapport à l'idée d'établir des gouvernements républicains en Europe; mais là, de nouveaux gouvernements surgissent et tombent. N'a-t-on pas essayé de former des gouvernements républicains dans l'ancien monde dans les derniers mille ans? Y a-t-on jamais réussi? et pourquoi non? C'est à cause de leurs antiquités, de leurs somptueux momments, de leurs tendances, de leur odeur de noblesse et de royauté, et que là la moitié du peuple se compose de magnats. Où une telle société existe, il y aura toujours un homme qui voudra commander aux autres; une loi agraire humaine est une pure absurdité. Faites attention à la présente condition de la France. Quelle moquerie d'institutions républicaines! Ayant chassé son roi, ayant fait le premier pas, ayant achevé tout ce qui était nécessaire, elle n'a pu prendre un nom commun pour son président; elle a pris un nom princier, un homme allié au sang des princes et des rois. Quelle moquerie! Quelle chance un nom républicain, tel que Jean, David, Johnson, Thompson ou Smith (rires) peuvent-ils avoir de devenir présidents de France? Je dis qu'une république existe là où Dieu l'a ordonné et non ailleurs; et toute votre sympathie pour les républiques de l'Est tombe à l'eau, sans y gagner une bouchée de pain. Les républiques se soutiennent là, où les hommes sont nés libres; là, où il n'y a point de vestiges de royauté, là où il n'y a point de titres antiques, point de chevaleries pour faire penser à l'origine supérieure de son sang. Dieu l'a écrit et il est impossible qu'un républicain puisse exister avec son vrai caractère pendant une longue période de temps, là, où les momments du pays sont nécessairement liés à la noblesse et à la royauté; mais elles peuvent exister dans l'hémisphère Ouest, où nul roi n'a jamais posé le pied. Il n'y a point d'histoire, point de chevaleries, point de chansons pour nous persuader qu'un homme doive être au-dessus des autres hommes; nous n'avons qu'un amour et des affections populaires; tant que cet état de choses existera, nous serons libres. Mais, dans la suite des temps, j'espère que ce ne sera pas avant des milliers d'années par quelque accident de la nature, nous pourrions être emportés comme une paille, et ce qui est à l'Ouest la demeure où la liberté habite, deviendra le sol Est des rois; et la terre de l'Est, par quelque décadence de la nature pourra être engloutie, et les lieux qui ont été fondés sous les pas des rois pourront être alors à mille pieds sous terre. Alors, et non pas auparavant, il pourra y avoir un véritable gouvernement républicain dans le continent Est. Je dis ici que toute votre sympathie est jetée au vent, et que tous vos combats pour mettre un homme à la tête d'une république dans l'Est, n'aboutiront qu'à élever un prince au faite du pouvoir, pour opprimer ses serfs. La république française d'aujourd'hui n'est qu'une pépinière de Danton et de Robespierre, dont les jours de sang ne sont pas éloignés.

Quand Kossuth est-il devenu républicain? Pas avant qu'il ne vint en Angleterre. Pourquoi combattait-il? Pourquoi? pour la constitution permanente de la Hongrie. C'est la constitution de la Hongrie, comme il nous le dit lui-même dans son discours de New-York, c'est là la constitution qu'il voulait perpétuer. "La Hongrie est un royaume libre et indépendant; un royaume ayant une existence

qui lui est propre, une constitution, et n'étant la sujette d'aucun autre peuple, ni d'aucun autre pays du monde. Le seul lien entre nous et l'Autriche c'est que nous étions obligés de choisir pour nos rois. La même dynastie qui était aussi souveraine de l'Autriche." Ici vous voyez que cette constitution libre, que ce pays libre pour lequel Kossuth a combattu dans la révolution hongroise, avait un roi; et tout ce que Kossuth voulait, c'était d'établir l'ancienne dynastie. C'est là la république pour laquelle il a tant sué et tant combattu!

Il vient ici, en ce pays, presque comme un républicain rouge et meilleur républicain que nous-mêmes, qui sommes nés républicains. Mais je suis orgueilleux de cette conversion. Je le félicite ainsi que la cause de la liberté dans tout le monde, de ce que l'atmosphère américaine ait eu sur lui un tel effet magique.

Je possède des documents intéressants, que je vous ferais connaître s'y j'n avais le temps; mais je termine ces remarques en remerciant la Chambre de sa flatteuse indulgence à vouloir bien m'entendre.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 20 JANVIER 1852.

Première page:—La Mission de Kossuth. Feuilleton:—La Condamnation du Général Custines.—(Suite)

CONVERSIONS.—Le 21 et le 22 déc., il y a eu environ 20 personnes baptisées dans la chapelle de St-Antoine, à Liverpool; elles ont été converties à la suite d'une retraite, prêchée par les RR. PP. Passionistes. Ces nouveaux catholiques appartiennent à la classe humble de la société, mais ils sont hautement respectables par leur conduite privée; ils ont participé au bonheur de la sainte communion, avec plusieurs centaines d'autres personnes. —Mademoiselle Barthe, personne de grande fortune et répandue dans les grands cercles de la haute société, a été reçue par les Pères Jésuites à Tarn-Street, dans le sein de l'église catholique.

Mademoiselle Massey Darsson, petite fille de Lord et Lady Sinclair, a aussi été faite catholique, dans l'église de l'Immaculée Conception, à Tarn-Street.

Le Madras Examiner du 7 novembre, rapporte la conversion d'un jeune Indou, de haute caste. Il est maintenant clerc-ecclésiastique, dans le séminaire de Caroomuttumputty. C'est un modèle de piété et de vertu pour tous ses confrères; et il ne manquera pas de devenir un prêtre zélé. Il a déjà converti toute sa famille. Quatre païens, qui ont renoncé à leurs idoles, ont été baptisés à Darapoorum. A Oota Camund, une vingtaine de païens ont aussi été baptisés depuis le 15 août; et on a de grandes espérances pour la suite.

Les feuilles canadiennes qui ont fait de la démocratie une lettre morte à force d'épiloguer sur le mot, semblent aujourd'hui vouloir un peu moins s'en attribuer le monopole.

La démocratie avait deux organes dans notre langue:

Le *Moniteur*, organe du mécontentement parfait, incriminant sans relâche le ci-devant ministère, trouvant le mal dans tous ses actes et lui reprochant de ne pas faire assez. Ce journal de l'opposition inconprise en était arrivé au sublime du genre.

L'*Avenir*, pessimiste autant par le moins que son confrère; qui, après avoir battu quelque tems la lame sans bousole et sans un port à indiquer à ceux qu'il entraînait sur les flots démocratiques, imagina un programme en vingt-neuf articles, dont vingt-huit prescrivait des réformes au nom de la Constitution, et dont le vingt-neuvième en réclamait un mot le renversement pur et simple. L'*Avenir* entendait contraindre les gens à prendre à la fois deux directions opposées, à sortir dans le même tems par deux portes (à propos de la comparaison en fera disparaître la trivialité) de l'impasse démocratique.

Cependant cette indication des points sur lesquels l'*Avenir* voulait agiter l'opinion, donna à ce journal ainsi qu'à ses adversaires une arène pour la discussion. Au moyen du programme en question il a été facile de voir en quoi les ministériels d'un côté et les rouges de l'autre, différaient, et sur quelles choses un accord entre eux était possible. En effet, tout bien pesé, les premiers,—si l'on veut mettre de côté l'annexionisme et l'indépendance à tout prix—ne déniaient pas aux seconds la plupart des réformes dont ceux-ci pressaient l'obtention. Il y avait seulement désaccord sur l'opportunité relative de ces mesures dont les rouges réclamaient l'adoption hâtive, immédiate et sans merci comme s'ils n'eussent voulu se distinguer des ministériels que par leur opiniâtreté à prescrire un cabinet et à la législature elle-même des impossibilités. Ce système du parti rouge visait moins au succès de ses théories qu'à l'effet qu'elles lui semblaient devoir produire, n'était bon qu'à l'isoler tout-à-fait du parti sincèrement réformiste, du moment que cette innocente supercherie serait découverte.

Nous voyons aujourd'hui ce dénoûment s'accomplir; la puissance du parti ultra-démocrate s'est évanouie à la suite de ses défaites aux dernières élections. Mais il n'en demeure que plus évident que l'attachement des canadiens appelés ministériels aux institutions démocratiques, leur désir des réformes nécessaires et du progrès général dans toutes ses voies possibles, rendent plus illusoirs que jamais les prétentions des discours et des journaux qui prennent encore l'appellation démocratique pour un terme signifiant quelque chose en dehors de la situation.

Le Pays, qui, plus d'une fois, donnera matière à corroborer ces remarques, vient à son tour faire un appel à des réformes au nom de la démocratie. Le meilleur titre que cette feuille puisse avoir à l'accueil de ses adversaires, c'est l'intention qu'elle témoigne de ne pas reculer devant la discussion des mesures d'un intérêt général. Il y a lieu de croire que cette discussion embrassera le pour et le contre à un degré suffisant pour permettre une juste appréciation des choses. S'il en est ainsi, le lieu commun de "bien public" aura quelque chance de reconquérir plus tôt sa signification primitive. Nous ne saurions dire néanmoins ce que fera le Pays pour obtenir la république, car elle nous semble jurer formellement avec les réformes (constitutionnelles) que semble proclamer la fin de son prospectus.

Pour en revenir à l'observation qui fait le sujet de cet article, il convient de noter que le *Moniteur* n'est pas hostile au ministère. Cette disposition de l'organe démocratique répond à un principe d'équité que nous le félicitons de ne pas méconnaître: celui d'approuver ou blâmer un ministère selon ses actes. Le *Moniteur* nous donne à juger que le tems n'est plus où le recours à la législation utile, sous l'empire de l'Union des deux provinces, devait être évité comme un acquiescement à cette organisation politique. Un signe non moins remarquable du moment est l'adhésion du journal "La Voix du Peuple" au ministère, dans la vue du progrès et par antipathie contre "l'opposition systématique" et intéressée des adversaires du cabinet. Le *Moniteur*, qui avait cru la nouvelle feuille opposée au ministère, (bien que lui-même ne le soit pas) en viendra peut-être à considérer que l'hostilité systématique est le système véritablement rétrograde dont il y a le moins de bien à espérer dans le présent et pour l'avenir.

Sur le tout, n'avons-nous pas raison de dire que les démocrates n'aspirent plus haut au monopole de la chose publique?

Vendredi soir, le 9 du courant, M. Charles Taillades, capitaine au long cours, fut en présence d'un auditoire nombreux et choisi, la narration d'un premier voyage maritime qu'il fit de France à la Martinique en 1812. La diction facile et même élégante du lecteur, la justesse et l'ordre de ses aperçus, l'art avec lequel il sut grouper les situations pittoresques de son trajet de marinier novice sur l'Océan et les incidents d'un séjour de quelques mois dans la capitale de la Martinique, donnèrent à son récit un attrait puissant qui captiva l'attention de l'assistance. C'est rentre

justice au dissertateur que de lui reconnaître un grand tact d'observation, et le talent non moins appréciable de savoir restreindre à ce qu'il faut et les choses qu'il dit et les sentiments qu'il rappelle. Nous étions présent à cette récréation littéraire, et l'impression toute favorable qui nous en est restée se mêle à l'espérance que ce succès de M. Taillades l'engagera à reparaître de nouveau sur la scène.

Nous n'avons rien à citer du travail du lecteur, n'ayant pu prendre de notes et ce genre de composition exigeant une reproduction entière au lieu de fragments qui n'en donneraient qu'une imparfaite idée.

Le jugement que porta M. Taillades sur la situation et les ressources économiques du Canada, en terminant sa lecture, est argué faux par l'un de nos confrères qui prétend aussi que les "impressions" du lecteur à cet égard ne n'ont pas été goûtées de son auditoire. Les opinions sont libres à ce sujet, mais nous sommes sûrs que si les observations dont il s'agit ont pu contrarier certains esprits prévenus, elles ont eu d'un autre côté des approbateurs, et nous demeurons persuadé qu'un plus long séjour en Canada mettra M. Taillades en état d'en apercevoir encore mieux toute la justesse. Nous regrettons de n'être point en mesure d'en appeler ici par des citations au sentiment public.

INTÉMPÉRANCE.—Le décès de William North, qu'on avait trouvé gelé sur la neige donna lieu récemment à une enquête juridique au village de Richmond (I. C.). Il fut constaté que le défunt était mort à Richmond de froid, dans la nuit du 25 au 26 décembre 1851, à la distance d'environ soixante verges de l'habitation de James McLean, et que ce malheureux avait été amené par les boissons enivrantes qu'il s'était procurées à cette habitation.

SUICIDE DE LORD DE BLAQUIERE.—Le coroner de West Surrey (Angl. terre) eut dernièrement à constater les circonstances qui avaient accompagné la mort de lord de Blaquiere qui se suicida à sa résidence de Beulah Villa Norwood, (Surrey) le 12 décembre à l'âge de 73 ans. Il y avait dix jours que le défunt était venu se fixer à Norwood. Sa santé était précaire; il avait dernièrement subi une attaque de petite vérole qui, paraît-il, avait fatalement réagi sur sa raison. Le soir du suicide, il se retira de bonne heure pour se mettre au lit. Il veilla cependant jusqu'à quatre heures du lendemain au matin qu'il ordonna à l'une de ses servantes de lui apporter des pistolets; ce qui fut fait. Ces armes n'étant point chargées, sa seigneurie fit retirer la servante chargée de le prétexte de mander son valet de chambre. Pendant l'intervalle qui suivit, le malheureux chargea l'un des pistolets, et, avant que la messagère en eût eu connaissance, la détonation de l'arme à feu répandit soudain l'alarme dans le château. Les domestiques coururent précipitamment à la chambre de leur maître qu'ils trouvèrent baigné dans son sang sur le carreau. Un chirurgien fut appelé, mais avant qu'il ne fût venu, le mort s'était emparé de sa victime. Le plomb meurtrier introduit par la bouche avait pénétré dans le cerveau.

Le verdict du coroner assigne pour cause à ce suicide "une folie momentanée."

Kossuth.

L'Assemblée Nationale (publiée à Paris) raconte, à la date du 14 novembre, un épisode de la révolution Hongroise dont les détails sont appuyés sur des pièces transmises à cette feuille par son correspondant de Pesth. Il s'agit de Kossuth et d'un vol de diamants qui lui est imputé.

"On ne peut, dit le rapporteur, oublier la fin déplorable du malheureux comte Eugène Zichy, ignominieusement mis à mort par ordre du gouvernement révolutionnaire de Hongrie. Le même gouvernement s'empara à la même époque des joyaux du comte, et les fit porter d'abord à Pesth et à Debreczin, puis subséquemment, à Lugoj, petite ville du Banat. Ce fut ici (à Pesth) que le 8 août 1849, M. Duszbek, ministre des finances en Hon-

Quelques autres témoins qui furent entendus ensuite ne jetèrent par leurs dépositions aucun nouveau jour sur les faits déjà éclairés. L'accusateur public fit représenter à Custines le billet remis à Donairay, en date du 9 avril.

Je ne l'ai point écrit, dit Custines, après l'avoir examiné, je n'ai point dicté, je ne l'ai point signé, enfin, je déclare que je ne le connais pas.

Harrer et Blin, vérificateurs-experts d'écriture, déclarèrent que la signature Custines, apposée au billet remis par Boze à Donairay, était imitée d'après une signature de l'accusé, mais qu'elle portait tous les signes de contrefaçon, et ils le motivèrent sur ce qu'elle était plus maigre et plus allongée que la signature de comparaison.

Avant de terminer le procès on entendit les témoins à décharge.

Jean-Michel Durey, député à la convention nationale, déposa connaître Custines; il observa qu'il s'était annoncé à lui comme un franc républicain, en le priant de l'éclairer sur les lois qu'il pouvait point étudier, étant entièrement occupé de son commerce.

Le témoin ajouta que l'accusé s'était adressé à lui pour avoir des fonds, afin de faire passer des nouvelles à Mayence. Enfin il déclara que, pendant le tems qu'il avait exercé les fonctions de représentant du peuple auprès des armées du Rhin et de la Moselle, il ne s'était aperçu d'aucun acte d'incivisme de la part de Custines.

Un autre député à la convention nationale

déposa qu'étant commissaire à l'armée commandée par Custines, il n'avait reconnu en lui que les principes d'un ami de l'ordre et de l'économie. S'il a levé des contributions, elles ont été versées dans le trésor de la république.

Nicolas Haussman, député à la convention nationale, déposa avoir été à Mayence, au mois de janvier dernier, une conférence avec Custines sur les subsistances de cette ville, qu'au mois de mars il y avait trente mille sacs de farine; que la mauvaise volonté seule du ministre de la guerre avait empêché Mayence d'être approvisionnée, et de recevoir tout ce dont elle avait besoin avant le blocus. Enfin il dit n'avoir jamais entendu tenir aucun propos incivique à Custines, mais avoir reconnu son attachement aux lois.

Simon Lépeaux, officier au vingt-neuvième régiment d'infanterie, fit l'éloge de la bravoure et des talents militaires de Custines; il admira sa retraite de Francfort sur Mayence, les travaux faits à Cassel, et déposa que chaque soldat a toujours eu dans Mayence, jusqu'au dernier moment, deux livres de pain et une demi-livre de vin chaque jour.

Louis Villers, général de brigade, décrit et fait l'éloge de toute la campagne de Custines en Allemagne, à la tête de l'armée du Rhin.

Daniel Setham, aide-de-camp de l'accusé, déposa le connaître depuis le 3 août 1792. Il détailla l'expédition de Spire, les lois portées par Custines contre les voleurs, applaudies et approuvées par la convention nationale. Il le disculpe sur la prise de Francfort. Quant à

Mayence, il dit que la viande seule y a manqué; que si on a été dans la disette des fourrages, c'est par la rentrée de quinze cents chevaux qui ne devaient pas y être; que le pain et le vin y ont abondé jusqu'au dernier moment; que les moulins y ont toujours été en activité, et qu'il n'y en a eu que trois de détruits.

Jacques-François-Rodolphe Dutillet, aide-de-camp de Custines, déposa ne lui avoir été attaché que depuis deux mois, et l'avoir toujours vu, dans ses discours à son armée, bon et franc républicain, et réchauffant le zèle du soldat pour le service de la république.

Quelle conduite, demanda le président au témoin, avez-vous vu tenir à l'accusé à l'égard des lettres que lui ont adressées le général Wimpfen et les sociétés populaires de Cuen et de Bordeaux?

J'ai toujours vu Custines, répondit le témoin, manifester sa répugnance, et ne pas vouloir accéder à leurs propositions; il leur a écrit qu'il ne voulait reconnaître la république que dans la majorité de la convention.

François Miranda, général divisionnaire des armées de la république, actuellement à l'hôtel de la Foree, déclare n'avoir jamais connu directement ni indirectement l'accusé; n'ayant eu aucune correspondance avec lui, et se trouvant dans la Belgique à l'époque où l'accusé commandait l'armée du Rhin, il n'a eu connaissance de ce qui s'y passait que par les papiers publics.

N'avez-vous pas, demanda le président au témoin, dans le courant du mois de février,

mars ou avril, envoyé à l'accusé un aide-de-camp?

Je ne lui en ai jamais envoyé, répondit le témoin.

Quel était l'état de l'armée du Nord, après l'évacuation de la Belgique, continua le président?

Par le défaut de discipline, dit le déposant, Dumouriez était parvenu à désorganiser totalement l'armée; un grand nombre de soldats avaient perdu leurs baïonnettes; enfin il s'y était introduit un grand nombre d'abus.

Tous les témoins ayant été entendus, l'accusateur public, après avoir fait un rapport succinct des combats de la liberté française contre tous les despotes de l'Europe, le parallèle de Custines avec Dumouriez, et présenté la conduite perfide de ces deux généraux, démontra les fautes commises par l'accusé dans l'Allemagne, où il avait négligé de prendre Mannheim, de s'emparer de plusieurs magasins qu'il aurait pu faire rapprocher sur Landau; et insista surtout sur les griefs suivants: D'avoir laissé une trop faible garnison dans Francfort, ce qui l'en avait point retiré, ainsi que les munitions, s'il prévoyait ne pas pouvoir garder cette ville; d'avoir laissé massacrer les Français, soit par négligence, soit par trahison;

De ne s'être pas assuré des gorges de Drunkal, point important, par lequel il n'ignorait pas que les Prussiens devaient arriver;

D'avoir toujours opposé des forces inférieures à celles de l'ennemi;

D'avoir fait une retraite précipitée et funeste à notre armée;

D'avoir fait fusiller trois volontaires nationaux, et d'avoir fait grâce à deux soldats de troupes de ligne pour le même fait;

D'avoir fait avertir trop tard les représentants du peuple de sortir de Mayence; d'avoir compromis une division sortie de cette ville, et qui a été forcée d'y rentrer;

D'avoir donné sa démission au moment où il répondait sur sa tête de cette ville, qu'il a négligé d'approvisionner;

D'avoir, le 17 mai, époque à laquelle il n'était plus général de l'armée du Rhin, occasionné la fuite de trente mille hommes devant dix mille, et d'avoir ordonné la retraite au moment où les troupes de la république demandaient à retourner au combat;

De ne s'être pas rendu, aussitôt après sa nomination, à l'armée du Nord et des Ardennes;

D'avoir, à l'instar de Dumouriez, pris la désorganisation de son armée pour prétexte de n'avoir pu secourir Condé, de s'être opposé à l'exécution d'un plan qui devait dégager cette ville et celle de Valenciennes;

D'avoir commandé d'extraire de Lille 76 bouches à feu; d'avoir insisté dans son projet, malgré les observations de Faurt, commandant de la place;

Enfin, de s'être environné d'officiers convaincus d'aristocratie, et d'avoir partout trahi les intérêts de la république.

(A continuer.)